

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**212 - MAIRIE LANNEPLAÀ**

Numéro SIRET : 21640312100017

POSTE COMPTABLE : 64021

**M14**

**COMPTE ADMINISTRATIF**  
**voté par nature**

**BUDGET 212 - MAIRIE LANNEPLAÀ**

**ANNEE 2016**

SOMMAIRE
----------

Pages	
3	I. Informations générales
4	A - Informations statistiques, fiscales et financières
5	B - Modalités de vote du compte administratif
6	II. Présentation générale du compte administratif
7	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
8	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
9	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
11	B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses
13	B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes
15	III. Vote du compte administratif
17	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
18	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
18	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
18	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
18	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
23	A - Eléments du bilan	X
24	A1 - Présentation croisée par fonction	X
26	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X
28	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X
29	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X
30	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X
31	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X
31	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X
31	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X
31	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X
31	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X
31	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X
31	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X
31	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X
31	A4 - Etat des provisions	X
31	A5 - Etalement des provisions	X
31	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X
31	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X
31	A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement	X
31	A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	X
31	A7.2.1 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement	X
31	A7.2.2 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement	X
31	A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X
31	A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X
31	A8 - Etat des charges transférées	X
31	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X
31	A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	X
31	A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	X
31	A10.3 - Opérations liées aux cessions	X
31	A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	X
31	A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	X
31	A11 - Etat des travaux en régie	X
31	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	X
31	B - Engagements hors bilan	X
31	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X
31	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X
31	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X

**SOMMAIRE**

<b>IV. ANNEXES</b>		<b>Jointes</b>	<b>Sans objet</b>
32	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
33	C - Autres éléments d'informations	X	X
	C1.1 - Etat du personnel		
35	C1.2 - Actions de formation des élus	X	X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
36	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		
	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		
	C3.6 - Identification des flux croisés		X
37	D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	X	
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		
	D2 - Arrêté et signatures		X

<table border="1" style="margin-bottom: 5px;"> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td>6</td><td>4</td><td>3</td><td>1</td><td>2</td></tr> </table> <b>212 - MAIRIE LANNEPLAÀ</b> <b>CA 2016</b>													6	4	3	1	2
				6	4	3	1	2									

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	307
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	17
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté de Communes de Lacq Orthez	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
314 748,00	160 285,00	917,63	485,85

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produits des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre compris au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios pré respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B

**POUR MEMOIRE**

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
    - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
    - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

- III - Les provisions sont :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	<b>Section de fonctionnement</b>	A 140 665,23	G 175 039,61
	<b>Section d'investissement</b>	B 32 935,93	H 2 150,07
+		+	
<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	<b>Report en section de fonctionnement (002)</b>	C	I 80 501,92
	<b>Report en section d'investissement (001)</b>	D	J 68 367,36
=		=	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		<b>173 601,16</b> <small>= A+B+C+D</small>	<b>326 058,96</b> <small>= G+H+I+J</small>
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)</b>	<b>Section de fonctionnement</b>	E	K
	<b>Section d'investissement</b>	F 13 290,62	L
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	<b>13 290,62</b> <small>= E+F</small>	<b>= K+L</b>
<b>RESULTAT CUMULE</b>	<b>Section de fonctionnement</b>	<b>140 665,23</b> <small>= A+C+E</small>	<b>255 541,53</b> <small>= G+I+K</small>
	<b>Section d'investissement</b>	<b>46 226,55</b> <small>= B+D+F</small>	<b>70 517,43</b> <small>= H+J+L</small>
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>186 891,78</b> <small>= A+B+C+D+E+F</small>	<b>326 058,96</b> <small>= G+H+I+J+K+L</small>

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>E</b>	<b>K</b>
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>F 13 290,62</b>	<b>L</b>
21	Immobilisations corporelles	801,50	
23	Bâtiments communaux	8 217,32	
67	Urbanisme	4 271,80	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre en non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	57 787,00	43 816,18		13 970,82
012	Charges de personnel et frais assimil	21 420,00	20 825,57		594,43
014	Atténuations de produits	40 262,00	36 119,00		4 143,00
65	Autres charges de gestion courante	24 550,00	17 743,05		6 806,95
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>144 019,00</b>	<b>118 503,80</b>	<b>0,00</b>	<b>25 515,20</b>
66	Charges financières	21 233,00	21 232,14		0,86
67	Charges exceptionnelles	300,00			300,00
68 (1)	Dotations provisions semi-budgétaires (				
022	Dépenses imprévues	12 000,00			
<b>Total des dépenses réelles de fonct.</b>		<b>177 552,00</b>	<b>139 735,94</b>	<b>0,00</b>	<b>25 816,06</b>
023 (2)	Virement à la section d'investissement (	73 000,00			
042 (2)	Opé. d'ordre transfert entre sections (		929,29		-929,29
043 (2)	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct				
<b>Total des dépenses d'ordre de fonct.</b>		<b>73 000,00</b>	<b>929,29</b>	<b>0,00</b>	<b>-929,29</b>
<b>TOTAL</b>		<b>250 552,00</b>	<b>140 665,23</b>	<b>0,00</b>	<b>24 886,77</b>
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3)  0,00			

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	240,00	250,00		-10,00
70	Produits des services, domaine et ven	2 100,00	2 024,43		75,57
73	Impôts et taxes	91 995,00	92 536,16		-541,16
74	Dotations, subventions et participation	61 586,00	63 788,97		-2 202,97
75	Autres produits de gestion courante	14 130,00	15 345,31		-1 215,31
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>170 051,00</b>	<b>173 944,87</b>	<b>0,00</b>	<b>-3 893,87</b>
76	Produits financiers		0,45		-0,45
77	Produits exceptionnels		215,00		-215,00
78 (1)	Reprises provisions semi-budgétaires				
<b>Total des recettes réelles de fonct.</b>		<b>170 051,00</b>	<b>174 160,32</b>	<b>0,00</b>	<b>-4 109,32</b>
042 (2)	Opé. ordre transfert entre sections (2)		879,29		-879,29
043 (2)	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(				
<b>Total des recettes d'ordre de fonct.</b>		<b>0,00</b>	<b>879,29</b>	<b>0,00</b>	<b>-879,29</b>
<b>TOTAL</b>		<b>170 051,00</b>	<b>175 039,61</b>	<b>0,00</b>	<b>-4 988,61</b>
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3)  80 501,92			

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2)  $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041 ; DF\ 043 = RF\ 043$ .

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF				II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES				A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	1 640,00		801,50	838,50
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement	108 522,28	2 940,20	12 489,12	93 092,96
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>110 162,28</b>	<b>2 940,20</b>	<b>13 290,62</b>	<b>93 931,46</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	29 117,00	29 116,44		0,56
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues	3 360,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>32 477,00</b>	<b>29 116,44</b>	<b>0,00</b>	<b>0,56</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
<b>Total des dépenses réelles d'invest.</b>		<b>142 639,28</b>	<b>32 056,64</b>	<b>13 290,62</b>	<b>93 932,02</b>
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections		879,29		-879,29
041	Opérations patrimoniales				
<b>Total des dépenses d'ordre d'invest.</b>		<b>0,00</b>	<b>879,29</b>	<b>0,00</b>	<b>-879,29</b>
<b>TOTAL</b>		<b>142 639,28</b>	<b>32 935,93</b>	<b>13 290,62</b>	<b>93 052,73</b>
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)				
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	1 272,00	1 220,78		51,22
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés				
138	Autres subv. d'investissement non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisations				
<b>Total des recettes financières</b>		<b>1 272,00</b>	<b>1 220,78</b>	<b>0,00</b>	<b>51,22</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
<b>Total des recettes réelles d'invest.</b>		<b>1 272,00</b>	<b>1 220,78</b>	<b>0,00</b>	<b>51,22</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	73 000,00			
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections		929,29		-929,29
041	Opérations patrimoniales				
<b>Total des recettes d'ordre d'invest.</b>		<b>73 000,00</b>	<b>929,29</b>	<b>0,00</b>	<b>-929,29</b>
<b>TOTAL</b>		<b>74 272,00</b>	<b>2 150,07</b>	<b>0,00</b>	<b>-878,07</b>
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		68 367,36			

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II
BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		B1

## 1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	43 816,18		43 816,18
012	Charges de personnel et frais assimilés	20 825,57		20 825,57
014	Atténuations de produits	36 119,00		36 119,00
60	Achats et variations de stocks	(3)		
65	Autres charges de gestion courante	17 743,05		17 743,05
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	(4)		
66	Charges financières	21 232,14		21 232,14
67	Charges exceptionnelles		929,29	929,29
68	Dotations provisions semi-budgétaires			
71	Production stockée (ou déstockage)	(3)		
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>139 735,94</b>	<b>929,29</b>	<b>140 665,23</b>

## Pour information

D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1

0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	Provisions pour risques et charges	(5)		
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	29 116,44		29 116,44
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	(8)		
	Total des opérations d'équipement	2 940,20		2 940,20
19	Déficiences sur réalisations d'immobilisations	(5)	879,29	879,29
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	(6)		
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	(6)		
22	Immobilisations reçues en affectation	(6)		
23	Immobilisations en cours	(6)		
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations	(5)		
39	Provisions pour dépréciation	(5)		
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers	(5)		
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers	(5)		
3...	Stocks			
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>32 056,64</b>	<b>879,29</b>	<b>32 935,93</b>

## Pour information

D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>B2</b>

**2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
013	Atténuations de charges	250,00		250,00
60	<i>Achats et variations des stocks</i>	(3)		
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	2 024,43		2 024,43
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes	92 536,16		92 536,16
74	Dotations, subventions et participations	63 788,97		63 788,97
75	Autres produits de gestion courante	15 345,31		15 345,31
76	Produits financiers	0,45		0,45
77	Produits exceptionnels	215,00	879,29	1 094,29
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	<i>Transferts de charges</i>			
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>174 160,32</b>	<b>879,29</b>	<b>175 039,61</b>

**Pour information****R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1****80 501,92**

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 220,78		1 220,78
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>	(4)		
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	(8)		
19	<i>Différences sur réalisations d'immobilisations</i>			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	(6)		
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	(6)		929,29
22	Immobilisations reçues en affectation	(6)		929,29
23	Immobilisations en cours	(6)		
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>	(4)		
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>	(4)		
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>	(4)		
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>	(4)		
3...	Stocks			
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>1 220,78</b>	<b>929,29</b>	<b>2 150,07</b>

**Pour information****R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1****68 367,36**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES		A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>57 787,00</b>	<b>43 816,18</b>		<b>13 970,82</b>
6042	Achats prest.de serv.(autres que terra	2 000,00	1 975,48		24,52
60611	Eau et assainissement	700,00	504,65		195,35
60612	Energie - Electricité	11 000,00	9 367,35		1 632,65
60631	Fournitures d'entretien	2 000,00	1 236,36		763,64
60632	Fournitures de petit équipement	500,00	173,07		326,93
6064	Fournitures administratives	500,00	118,92		381,08
6068	Autres matières et fournitures	500,00			500,00
611	Contrats de prestations de services	5 200,00	5 307,85		-107,85
6135	Locations mobilières	1 500,00	1 149,20		350,80
61521	Terrains	5 900,00	6 447,00		-547,00
615221	Bâtiments publics	7 525,00	578,10		6 946,90
615231	Voiries	3 000,00	1 152,00		1 848,00
61558	Autres biens mobiliers	150,00			150,00
6156	Maintenance	4 400,00	4 551,80		-151,80
6161	Multirisques	1 832,00	1 836,40		-4,40
6182	Documentation générale et technique	250,00	227,00		23,00
6225	Indemnités au comptable et aux régis	360,00	289,37		70,63
6226	Honoraires	3 000,00	2 064,00		936,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	314,00		686,00
6228	Divers		27,00		-27,00
6232	Fêtes et cérémonies	100,00			100,00
6237	Publications	410,00	322,56		87,44
6238	Divers		218,40		-218,40
6256	Missions	100,00			100,00
6257	Réceptions	800,00	949,02		-149,02
6261	Frais d'affranchissement	200,00	418,60		-218,60
6262	Frais de télécommunications	1 700,00	1 577,20		122,80
6281	Concours divers (cotisations...)	1 910,00	1 902,57		7,43
6288	Autres services extérieurs	250,00	117,28		132,72
63512	Taxes foncières	1 000,00	991,00		9,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assim</b>	<b>21 420,00</b>	<b>20 825,57</b>		<b>594,43</b>
6332	Cotisations versées au FNAL	20,00	11,79		8,21
6336	Cotisations au centre national et CNFP	160,00	153,43		6,57
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés su	40,00	35,40		4,60
6411	Personnel titulaire	14 500,00	13 850,92		649,08
6451	Cotisations à l'URSSAF	2 000,00	1 990,26		9,74
6453	Cotisations aux caisses de retraite	3 700,00	3 758,48		-58,48
6455	Cotisations pour assurance du personne	700,00	669,44		30,56
6458	Cotisations aux organismes sociaux	250,00	197,89		52,11
6475	Médecine du travail, pharmacie	50,00	157,96		-107,96
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>40 262,00</b>	<b>36 119,00</b>		<b>4 143,00</b>
73921	Attributions de compensation	35 942,00	34 354,00		1 588,00
73925	Fonds péréquation des ressources in	4 320,00	1 765,00		2 555,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>24 550,00</b>	<b>17 743,05</b>		<b>6 806,95</b>
6531	Indemnités	16 500,00	12 687,53		3 812,47
6532	Frais de mission	100,00			100,00
6533	Cotisations de retraite	650,00	133,78		516,22
6535	Formation	300,00	60,00		240,00
65541	Contrib. Fonds compens. charges ter	4 500,00	2 724,54		1 775,46
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de d	2 500,00	2 137,20		362,80
<b>656</b>	<b>Frais de fonctionnement des groupe</b>				

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65</b>		<b>144 019,00</b>	<b>118 503,80</b>	<b>0,00</b>	<b>25 515,20</b>
66 Charges financières (b)		21 233,00	21 232,14		0,86
66111 Intérêts réglés à l'échéance		21 233,00	21 232,14		0,86
67 Charges exceptionnelles (c)		300,00			300,00
673 Titres annulés (sur exercices antérieurs)		300,00			300,00
68 Dotations provisions semi-budgétaires					
022 Dépenses imprévues (e)		12 000,00			
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e</b>		<b>177 552,00</b>	<b>139 735,94</b>	<b>0,00</b>	<b>25 816,06</b>
023 Virement à la section d'investissement		73 000,00			
042 (4,5,6) Opérations d'ordre de transfert ent			929,29		-929,29
675 Valeurs comptables des immobilisations			929,29		-929,29
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>73 000,00</b>	<b>929,29</b>	<b>0,00</b>	<b>-929,29</b>
043 (7) Opérations d'ordre à l'intérieur de la					
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>73 000,00</b>	<b>929,29</b>	<b>0,00</b>	<b>-929,29</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>250 552,00</b>	<b>140 665,23</b>	<b>0,00</b>	<b>24 886,77</b>
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00			

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>		<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>		<b>A2</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
013	<b>Atténuations de charges</b>	<b>240,00</b>	<b>250,00</b>		<b>-10,00</b>
6419	Remboursements sur rémunérations d	240,00	250,00		-10,00
<b>70</b>	<b>Produits des services, domaine et v</b>	<b>2 100,00</b>	<b>2 024,43</b>		<b>75,57</b>
70323	Redevance d'occupation du dom.publ	650,00	471,36		178,64
70878	par d'autres redevables	1 450,00	1 553,07		-103,07
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>91 995,00</b>	<b>92 536,16</b>		<b>-541,16</b>
73111	Taxes foncières et d'habitation	85 000,00	85 521,00		-521,00
7323	FNGIR	2 095,00	2 095,00		
7351	Taxe sur la consommation finale d'éle	4 900,00	4 920,16		-20,16
<b>74</b>	<b>Dotations, subventions et participa</b>	<b>61 586,00</b>	<b>63 788,97</b>		<b>-2 202,97</b>
7411	Dotation forfaitaire	38 593,00	38 593,00		
74121	Dotation de solidarité rurale	8 036,00	8 036,00		
7472	Régions		141,26		-141,26
748314	Dotation unique compensations spécif	17,00	17,00		
74834	Etat-Compens.au titre exonérations ta	2 116,00	2 116,00		
74835	Etat-Compens.au titre exonérations ta	3 824,00	3 824,00		
74838	Autres attributions de péréquation&de c	9 000,00	11 061,71		-2 061,71
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>14 130,00</b>	<b>15 345,31</b>		<b>-1 215,31</b>
752	Revenus des immeubles	14 000,00	15 089,11		-1 089,11
758	Produits divers de gestion courante	130,00	256,20		-126,20
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES</b>		<b>170 051,00</b>	<b>173 944,87</b>	<b>0,00</b>	<b>-3 893,87</b>
<b>(a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>					
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>		<b>0,45</b>		<b>-0,45</b>
761	Produits de participations		0,45		-0,45
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>		<b>215,00</b>		<b>-215,00</b>
7713	Libéralités reçues		150,00		-150,00
773	Mandats annulés ou atteints déchéanc		15,00		-15,00
775	Produits des cessions d'immobilisatio		50,00		-50,00
<b>78 (2)</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaire</b>				
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>170 051,00</b>	<b>174 160,32</b>	<b>0,00</b>	<b>-4 109,32</b>
<b>= a + b + c + d</b>					

<b>042 (3, 4,</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert ent</b>		<b>879,29</b>		<b>-879,29</b>
7761	Diff.sur réalisations (positives) transféré		879,29		-879,29
<b>043 (6)</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la</b>				
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>879,29</b>	<b>0,00</b>	<b>-879,29</b>

<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>170 051,00</b>	<b>175 039,61</b>	<b>0,00</b>	<b>-4 988,61</b>
<b>= RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>				

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	<b>80 501,92</b>
--	------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

<b>Chap. / Art. (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)</b>	<b>Crédits employés (ou restant à employer)</b>		<b>Crédits annulés</b>
			<b>Titres émis</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>	

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>		<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>		<b>B1</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	<b>Stocks</b>				
20	<b>Immobilisations incorporelles (hors</b>				
204	<b>Subventions d'équipement versées (</b>				
21	<b>Immobilisations corporelles (hors o</b>	<b>1 640,00</b>		<b>801,50</b>	<b>838,50</b>
2112	Terrains de voirie	1 100,00		531,50	568,50
2115	Terrains bâties	270,00		270,00	
2151	Réseaux de voirie	270,00			270,00
22	<b>Immobilisations reçues en affectat</b>				
23	<b>Immobilisations en cours (hors op</b>				
(2)	<b>Op. Eq. n°23 Bâtiments communau</b>	<b>11 350,00</b>	<b>1 440,00</b>	<b>8 217,32</b>	<b>1 692,68</b>
(2)	<b>Op. Eq. n°65 Travaux Cimetière</b>	<b>1 500,20</b>	<b>1 500,20</b>		
(2)	<b>Op. Eq. n°67 Urbanisme</b>	<b>12 649,08</b>		<b>4 271,80</b>	<b>8 377,28</b>
(2)	<b>Op. Eq. n°71 Aménagement parking</b>	<b>30 000,00</b>			<b>30 000,00</b>
(2)	<b>Op. Eq. n°72 Réhabilitation logemen</b>	<b>53 023,00</b>			<b>53 023,00</b>
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>110 162,28</b>	<b>2 940,20</b>	<b>13 290,62</b>	<b>93 931,46</b>
10	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>				
13	<b>Subventions d'investissement reçu</b>				
16	<b>Emprunts et dettes assimilés (sf 1</b>	<b>29 117,00</b>	<b>29 116,44</b>		<b>0,56</b>
1641	Emprunts en euros	29 117,00	29 116,44		0,56
165	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>				
18	<b>Compte de liaison : affectation (BA,</b>				
26	<b>Participations et créances ratt. à de</b>				
27	<b>Autres immobilisations financières</b>				
020	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>3 360,00</b>			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>32 477,00</b>	<b>29 116,44</b>	<b>0,00</b>	<b>0,56</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>142 639,28</b>	<b>32 056,64</b>	<b>13 290,62</b>	<b>93 932,02</b>
040	<b>Opération d'ordre transfert entre se</b>		<b>879,29</b>		<b>-879,29</b>
	<b>Charges transférées</b>		<b>879,29</b>		<b>-879,29</b>
192	<b>Plus ou moins-values sur cessions d'</b>		<b>879,29</b>		<b>-879,29</b>
041 (7)	<b>Opérations patrimoniales</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>879,29</b>	<b>0,00</b>	<b>-879,29</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>142 639,28</b>	<b>32 935,93</b>	<b>13 290,62</b>	<b>93 052,73</b>
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			<b>0,00</b>		

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçus				
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1)				
20	Immobilisations incorporelles (sf 2)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
<b>Total des recettes d'équipement (sauf 138)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 272,00	1 220,78		51,22
10222	FCTVA	748,00	276,00		472,00
10226	Taxe d'aménagement	524,00	944,78		-420,78
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa				
<b>Total des recettes financières</b>		<b>1 272,00</b>	<b>1 220,78</b>	<b>0,00</b>	<b>51,22</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>1 272,00</b>	<b>1 220,78</b>	<b>0,00</b>	<b>51,22</b>

021	Virement de la section de fonctionn	73 000,00			
040 (3, 4)	Opérations d'ordre de transfert ent		929,29		-929,29
2183	Matériel de bureau et matériel informat		929,29		-929,29
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>73 000,00</b>	<b>929,29</b>	<b>0,00</b>	<b>-929,29</b>
041 (5)	Opérations patrimoniales				
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>73 000,00</b>	<b>929,29</b>	<b>0,00</b>	<b>-929,29</b>
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>74 272,00</b>	<b>2 150,07</b>	<b>0,00</b>	<b>-878,07</b>
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		<b>68 367,36</b>			

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° 23****LIBLE : Bâtiments communaux****POUR VOTE**

Chap. / Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
	<b>DEPENSES</b>	<b>11 350,00</b>	<b>A</b>	<b>1 440,00</b>	<b>8 217,32</b>	<b>1 692,68</b>
20	Immobilisations incorporelles	1 350,00		900,00	0,00	450,00
2031	Frais d'études	1 350,00		900,00		450,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	9 460,00		0,00	8 217,32	1 242,68
21318	Autres bâtiments publics Autres (21311,2183,2184,2188)	9 460,00			8 217,32	1 242,68
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	540,00		540,00	0,00	0,00
2313	Constructions	540,00		540,00	0,00	0,00
						47 968,45

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>0,00</b>	<b>C</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement reçues	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
	Autres (2188)				124,38
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A <b>-1 440,00</b>	D-B <b>-75 186,93</b>

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° 65****LIBELLE : Travaux Cimetière****POUR VOTE**

Chap. / Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
<b>DEPENSES</b>		<b>1 500,20</b>	<b>A</b>	<b>1 500,20</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	<b>1 500,20</b>		<b>1 500,20</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2313	Constructions	1 500,20		1 500,20	0,00	0,00
						5 052,26

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>0,00</b>	<b>C</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement reçues	0,00		0,00	0,00	3 721,88
	Autres (1323)					3 721,88
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
<b>Recettes - Dépenses</b>	<b>C-A</b>	<b>-1 500,20</b>
		<b>D-B</b>
		<b>-1 330,38</b>

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° 67****LIBELLE : Urbanisme****POUR VOTE**

Chap. / Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
<b>DEPENSES</b>		<b>12 649,08</b>	<b>A</b>	<b>0,00</b>	<b>4 271,80</b>	<b>8 377,28</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 649,08		0,00	4 271,80	8 377,28
21538	Autres réseaux	12 649,08		4 271,80	8 377,28	12 627,08
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	21 684,93
	Autres (2315)					21 684,93

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>0,00</b>	<b>C</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement reçues	0,00		0,00	0,00
	Autres (1328)				1 868,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° 71****LIBELLE : Aménagement parking****POUR VOTE**

Chap. / Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
<b>DEPENSES</b>		<b>30 000,00</b>	<b>A</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>30 000,00</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	<b>30 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>30 000,00</b>	<b>0,00</b>
2313	Constructions	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>0,00</b>	<b>C</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
<b>Recettes - Dépenses</b>	<b>C-A</b>	<b>0,00</b>

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° 72****LIBELLE : Réhabilitation logement mairie****POUR VOTE**

Chap. / Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
<b>DEPENSES</b>		<b>53 023,00</b>	<b>A</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>53 023,00</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	53 023,00		0,00	0,00	53 023,00
21318	Autres bâtiments publics	53 023,00			53 023,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>0,00</b>	<b>C</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement reçues	0,00		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
<b>Recettes - Dépenses</b>	<b>C-A</b>	<b>0,00</b>

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b> <b>DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A2.1</b>

**A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2016	Montant des tirages 2016	Montant des remboursements 2016		Encours restant dû au 31/12/2016
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 - Avances du Trésor						
Néant						
5192 - Avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de trésorerie						
Néant						
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Néant						
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant						
<b>519 - Crédits de trésorerie (total)</b>						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b> <b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisa- tion (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- risse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>														
Néant														
<b>164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)</b>					585 734,71									
<b>1641 Emprunts en euros</b>					585 734,71									
51018905193	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCO	26/05/2005		05/06/2006	40 000,00	F		3,35	3,35	EUR	A	P	N	A-1
51025290520	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCO	02/12/2005		10/02/2007	150 000,00	F		2,99	2,99	EUR	A	P	N	A-1
51088591063	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCO	29/03/2012		10/06/2013	350 000,00	F		5,78	5,78	EUR	A	P	N	A-1
MIN156946EUR/0157811	DEXIA CREDIT LOCAL DE FRANCE	17/08/2001		01/01/2002	45 734,71	F		5,65	5,65	EUR	A	P	N	A-1
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>														
Néant														
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)</b>														
Néant														
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>					585 734,71									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2016										ICNE de l'exercice	
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2016	Durée rési- duelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)						
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Néant												
<b>164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>377 706,68</b>					<b>29 116,43</b>	<b>21 232,14</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1641 Emprunts en euros		0,00		377 706,68					29 116,43	21 232,14	0,00	0,00
51018905193	N	0,00		12 665,97	5,00	F		3,35	2 914,12	521,93	0,00	0,00
51025290520	N	0,00		57 518,78	6,00	F		2,99	10 521,50	2 034,40	0,00	0,00
51088591063	N	0,00		307 521,93	17,00	F		5,78	11 530,64	18 441,24	0,00	0,00
MIN156946EUR/0157811	N	0,00		0,00	1,00	F		5,65	4 150,17	234,57	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Néant												
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Néant												
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>		<b>377 706,68</b>					<b>29 116,43</b>	<b>21 232,14</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES												IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX												A2.3	

## A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2016(9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>TOTAL ()</b>														
<b>TOTAL ()</b>														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunel) (A)														
NEANT														
<b>TOTAL (A)</b>														
Barrière simple (B)														
NEANT														
<b>TOTAL (B)</b>														
Option d'échange (C)														
NEANT														
<b>TOTAL (C)</b>														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
<b>TOTAL (D)</b>														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
<b>TOTAL (E)</b>														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
<b>TOTAL (F)</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>														

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A2.3</b>

**A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2016(9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	-----------------------------------	-------------	--------------------------------------	--------------------	------------------	------------------------------	------------------	------------------	--------------------	--	---------------------------------	--	--	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2016 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A2.4

## A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits	3				
	% de l'encours	100,00 %	%	%	%	%
	Montant en euros	377 706,68				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.					
	% enc.	%	%	%	%	%
	Mtt €					
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.					
	% enc.	%	%	%	%	%
	Mtt €					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.					
	% enc.	%	%	%	%	%
	Mtt €					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.					
	% enc.	%	%	%	%	%
	Mtt €					
(F) Autres types de structures	Nb prod.					
	% enc.	%	%	%	%	%
	Mtt €					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2016 après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B</b>		<b>32 477,00</b>	<b>I 29 116,44</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>29 117,00</b>	<b>29 116,44</b>
1641   Emprunts en euros		29 117,00	29 116,44
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>3 360,00</b>	
020   Dépenses imprévues		3 360,00	

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>29 116,44</b>	13 290,62		<b>42 407,06</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
	<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>	<b>74 272,00</b>	<b>III 1 220,78</b>
	Ressources propres externes de l'année (a)	1 272,00	1 220,78
10222	FCTVA	748,00	276,00
10226	Taxe d'aménagement	524,00	944,78
	<b>Ressources propres internes (b)(2)</b>	<b>73 000,00</b>	
021	Virement de la section de fonctionnement	73 000,00	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 220,78		68 367,36		69 588,14

	<b>Montant</b>
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 42 407,06
Ressources propres disponibles	IV 69 588,14
Solde	V = IV - II (6) 27 181,08

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b> <b>CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT</b> <b>RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

<b>Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT</b>	<b>Valeur en euros</b>
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C                                    50 348,57
Provisions pour garanties d'emprunts	D
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D                                    50 348,57</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II    174 160,32</b>

<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I/II * 100</b>	<b>28,91</b>
---	-------------------	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS  
(article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fond de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<b>Personnes de droit privé</b>	<b>2 137,20</b>	
Associations, entreprises, personnes physiques et autres	2 137,20	
AFR	150,00	
COMITE DES FETES	587,20	
CYCLO UNION LANNEPLANNAINS	150,00	
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	150,00	
HAURAT JEAN CLAUDE	100,00	
L'ENVOL LANNEPLANNAINS	400,00	
LES ROBINS BÉARNAIS	150,00	
Los de Candau	150,00	
MOSAIK	150,00	
SOCIETE DE CHASSE	150,00	
<b>Personnes de droit public</b>		
Etat		
NEANT		
Régions		
NEANT		
Départements		
NEANT		
Communes		
NEANT		
Etablissements public (EPCI, EPA, EPIC,...)		
NEANT		
Autres		
NEANT		
<b>Indéterminé</b>		
NEANT		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 137,20</b>	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>ADMINISTRATIVE</b>				<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,50</b>	<b>0,50</b>
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B			1,00	1,00	0,50	0,50
<b>EMPLOIS NON CITES (5)</b>							
NEANT							
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,50</b>	<b>0,50</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016 (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2016	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>						
NEANT						
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>						
NEANT						
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ère alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil,

lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b>	
<b>LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS</b>	C3.1
<b>LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE</b>	C3.2
<b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.</b>	C3.3
<b>LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.</b>	C3.4

**C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
<b>Etablissements publics de coopération intercommunale</b>			
Communauté de Communes de LACQ-ORTHEZ SDEPA	01/01/2014	compensation cotisation	35 942,00 15,24
Syndicat de GRÉCHEZ	01/01/1965		
<b>Autres organismes de regroupement</b>			
NEANT			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

**C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)**

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS					
CE					
Régie personnalisée					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

**C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						
Lotissement						
Service social et médico-social						

**C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)
NEANT				

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**C3.5 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**

**1 - BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	142 639,28	32 935,93	13 290,62	96 412,73
RECETTES	142 639,28	70 517,43		72 121,85
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	250 552,00	140 665,23		109 886,77
RECETTES	250 552,00	255 541,53		-4 989,53

(1) Y compris les rattachements

**3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	142 639,28	32 935,93	13 290,62	96 412,73
RECETTES	142 639,28	70 517,43		72 121,85
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	250 552,00	140 665,23		109 886,77
RECETTES	250 552,00	255 541,53		-4 989,53
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>393 191,28</b>	<b>173 601,16</b>	<b>13 290,62</b>	<b>206 299,50</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>393 191,28</b>	<b>326 058,96</b>		<b>67 132,32</b>

(1) Y compris les rattachements

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>	<b>D1</b>

**D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

<b>Libellés</b>	<b>Bases notifiées (si connues à la date de vote)</b>	<b>Variation des bases / 2015</b>	<b>Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante</b>	<b>Variation des taux / 2015 (%)</b>	<b>Produit voté par l'assemblée délibérante</b>	<b>Variation des produits / 2015 (%)</b>
Taxe d'habitation	331 789,000	3,138 %	14,580 %	4,892 %	48 374,000	8,183 %
TFPB	225 696,000	3,327 %	10,600 %	4,950 %	23 923,000	8,440 %
TFPNB	23 067,000	2,620 %	57,320 %	4,924 %	13 222,000	7,680 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
<b>TOTAL</b>	<b>580 552,000</b>	<b>3,191 %</b>			<b>85 519,000</b>	<b>8,177 %</b>

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 9  
Nombre de membres présents: 5  
Nombre de suffrages exprimés : 5  
VOTES - Pour : 5  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Date de convocation : 04/04/2017



Les membres du Conseil Municipal,

Présenté par le Maire,  
A Lanneplaà, le 10/04/2017  
le Maire,  
Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire  
A Lanneplaà, le 10/04/2017

Frank LAULHÉ - - - - -  
Nadine SAHORFÉ - - - - -  
Norie - Andrée LABOURDETTE - - - - -  
Jacques LACROUTS - - - - -  
Eric NOTARIO - - - - -

*Sauvage*  
*Sauvage*  
*Jalme*  
*Jury*  
*elkha*

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Préfecture, le  
\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_, et de la publication le \_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_

A Lanneplaà, le \_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_